

PRÉFET DE L'AVEYRON

DIRECTION  
DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES

Arrêté n° 17-2019-01-28-001

Objet : Organismes agréés pour effectuer les missions d'audit global de l'exploitation agricole

LA PRÉFÈTE DE L'AVEYRON  
*Chevalier de la Légion d'honneur*

Vu les articles D 354-1 à D 354-15 du Code rural et de la pêche maritime,  
Vu l'arrêté du 26 mars 2018 fixant le montant des aides pour les exploitations agricoles en difficulté,  
Vu l'instruction technique DGPE/SDPE/SDC/2018-325 du 24/04/2018 relative à l'audit global de l'exploitation agricole,  
Vu l'arrêté préfectoral du 2 janvier 2018 donnant délégation de signature à Monsieur Laurent WENDLING, directeur départemental des territoires de l'Aveyron,  
Sur proposition du directeur départemental des territoires,

**Arrête**

**Article 1**

Les organismes agréés pour effectuer les missions d'audit portant sur l'analyse globale de l'exploitation agricole dans le département de l'Aveyron, telles que décrites dans l'instruction technique DGPE/SDPE/SDC/2018-325 du 24/04/2018, sont les suivants :

- Chambre d'Agriculture de l'Aveyron – Carrefour de l'Agriculture  
12026 RODEZ CEDEX 9
- CERFRANCE AVEYRON – Carrefour de l'Agriculture  
12026 RODEZ CEDEX 9

Ces organismes peuvent exercer les missions correspondantes après signature d'une convention d'expertise avec les services de l'Etat. Le nom des experts habilités à effectuer un audit figurent en annexe du présent arrêté.

**Article 2**

La secrétaire générale de la préfecture et le directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Rodez, le 27 JAN. 2019

Pour la Préfète et par délégation  
le directeur départemental des territoires

Laurent WENDLING



*Délais et voies de recours : La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de sa date de publication, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse*

**ANNEXE**

**Liste des experts habilités à effectuer un audit global de l'exploitation agricole**

<b>Nom - Prénom</b>	<b>Organisme</b>
CAPELLE François	CERFRANCE AVEYRON
MARAVAL Loïc	
ROZIERES Jean Jacques	
BOUSQUET Valérie	
BARBE Fabien	
BENOIT Manon	
BONNEFOUS Eric	
GREMEAUX Jérôme	
MARAVAL Guillaume	
LAPARRA Nathalie	
PONS Patrick	
GUILHOT Patrick	
BRAS Magali	
FONTANEL Thierry	Chambre Agriculture Aveyron
SERIEYS Marie-Annick	
DULONG Sandrine	
LIMAGNE Françoise	
LEVRAT Jean-François	